



**DM 103 SE - CONGRES DE PRINTEMPS - Samedi 11 avril 2026  
Avignon Montfavet**

**Assemblées Générales Extraordinaire et Ordinaire**

**Procès-verbal du résultat des votes**

**Nombre d'électeurs : 135 ; 113 délégués, 22 membres de droit**

**103 votants – Taux de participation : 73,3 %**

Le vote étant électronique, les « bulletins » nuls regroupent les « sans réponse » et les « non complété ou non affiché ». Suffrages exprimés = Votants – Abstention - Nul

<b>Assemblée Générale Extraordinaire</b>				
<b>Motions relatives à la Commission Statuts et Assurances sur les modifications des Statuts du District</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>	<b>Abstention</b>	<b>Nul</b>
1 - Ratification des modifications des Statuts du District suivant la LA4 du 20 juin 2024	97	0	5	1
2 - Ratification des modifications des Statuts du District suivant la LA4 du 12 juillet 2025	95	1	6	1
3 - Ratification des modifications des Statuts du District suivant la LA1 du 18 juillet 2025	93	1	8	1
4 - Autres modifications des Statuts du District apportées aux articles 7-1, 7-2, 8, 12-4, 14-4 et au Titre V	94	0	7	2
5 - Modifications sur le Titre VII Dispositions particulières District 103 Sud Est et les articles 18, 19 et 20	93	0	8	2

En Assemblée Générale Extraordinaire, les votes étant acquis à la majorité des deux tiers des suffrages exprimés, les 5 motions sont adoptées.

<b>Assemblée Générale Ordinaire</b>				
<b>Motions relatives à la Commission Statuts et Assurances sur les modifications du Règlement Intérieur du District</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>	<b>Abstention</b>	<b>Nul</b>
1 - : Ratification des modifications du Règlement Intérieur du District suivant la LA4 du 12 juillet 2025 et la LA1 du 18 juillet 2025. Sont concernés les articles 3, 8-1, 9-1, 11, 17, 19, 21-2, 22, 22-3, 24, 30, 31, 32 et les annexes I, II et III	93	1	7	2
2 - Modifications sur le Titre IX – Dispositions particulières au District 103 Sud Est, article 36	93	0	7	3



Motions relatives à la Commission des Finances	OUI	NON	Abste ntion	Nul
1 - Adoption du budget prévisionnel du District pour l'exercice 2026-2027, à hauteur de 112 087,25 € en recettes et dépenses.	95	0	5	3
2 - Adoption de la cotisation annuelle de District pour l'exercice 2026-2027, identique à l'exercice 2025-2026, d'un montant de 72,04 € pour un membre actif et d'un montant de 39,29 € pour un membre à tarif réduit, chacun comprenant 3,50 € pour les actions dédiées et 3,04 € pour la LCIF.	95	0	5	3

En Assemblée Générale Ordinaire, les votes étant acquis à la majorité simple des suffrages exprimés, les 4 motions sont adoptées.

Fait le 11 avril 2026

Jean-Luc VOITELLIER

Président de la Commission Statuts Assurances

Alexandre BIDART

Secrétaire du District 103 SE

Signatures